

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 40 (1902)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Anciens dictons sur le mois de mai  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-199360>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Anciens dictons sur le mois de mai.**

Se plia lo dzo de l'Ascension,  
Cein mollie dzerbès et tsirons.

S'il pleut le jour de l'Ascension, les gerbes et les *chirons*, c'est-à-dire ces petits tas de foin que l'on fait sur le pré lors de la fenaison, seront aussi mouillés.

St-Servais (13), St-Urbain (25) clairs et beaux,  
Rempliront caves et tonneaux.

Regarde bien, si tu me crois,  
Le lendemain de sainte Croix (le 3),  
Si nous avons le temps serein;  
Car on assure pour certain  
Que quand cela vient, Dieu nous donne  
L'année ordinairement bonne;  
Mais si le temps est pluvieux,  
Nous aurons l'an infructueux.

Le joli mois de mai, si souvent chanté par les poètes, est celui où se rencontrent trois saints les plus redoutables de l'année: Mammert (11), Pancrace (12) et Pèlerin (16). Nos aïeux avaient déjà remarqué, paraît-il, qu'à cette époque de l'année il se produisit souvent certains retours de froid, très nuisibles aux cultures et qu'ils attribuaient à l'influence néfaste que ces pauvres diables de saints exerçaient sur la température de la saison. Dieu sait donc que de tonnerres de malédictions à leur adresse quand ces trois jours étaient pluvieux et mauvais et quelles inquiétudes en voyant arriver ce malheureux trio de saints, espacés dans une semaine seulement, comme pour annoncer successivement à notre pauvre humanité la misère et la souffrance pour toute l'année. C'est pourquoi nos aïeux disaient avec amertume :

Dangereux sont les saints de ce mois,  
Car, sois-en sûr qu'il en est trois:  
Pèlerin, Mammert et Pancrace,  
Qui souvent ramènent la glace.  
Pèlerin beau le matin  
Et clair le soir, nous veut du bien.  
Mais s'il (est) mauvais dans la journée,  
Tristesse aurons toute l'année.  
S'il bruine le jour de St-Mammert,  
Compte sur un retour d'hiver.  
Et si Pancrace est en colère  
Partout sera cherté, misère.  
Daigne, ô grand Dieu! faire effacer  
Ces saints de ton calendrier!

Nous tirons d'un almanach du XVIII<sup>e</sup> siècle les curieux pronostics suivants qui concernent également le mois de mai :

La Lune étant dans le signe des Gémeaux, il faut faire les paches (les conventions, les marchés), donner des maîtres aux enfants et les sevrer!

Ceux qui naissent en mai sont beaux de visage, doux, affables à chacun, mais mélancoliques et avarés, aimant les sciences!

Si au lever du soleil, on voit ses rayons à travers des nues affaiblies qui se répandent vers la terre, cela présage qu'on aura bientôt de la pluie.

Pentecôte pluvieux n'est pas avantageux,  
May clair et venteux fait l'an plantureux.

Le 13 et le 25 de ce mois étant beaux et clairs désignent une vendange abondante.

Fasse le ciel qu'il en soit ainsi cette année!

**Au Salon vaudois.**

Le peuple vaudois passe depuis un temps immémorial pour un peuple d'agriculteurs. L'histoire se trompe. Nous faisons bien moins d'agriculture que de peinture. C'est si vrai que lorsque la Société vaudoise des Beaux-Arts fit part au public de son projet de Salon vaudois, elle reçut, en moins de quarante-huit heures, plus de quatre mille tableaux à l'huile, aquarelles, pastels, fusains et eaux-fortes. Le Jura-Simplon, le Bière-Apples-Morges, le Lausanne-Echallens-Bercher, l'Yverdon-Ste-Croix, le Lausanne-Ouchy, le Lausanne-Signal durent organiser des trains spéciaux pour le transport de ces œuvres. Il en vint de Treycoyagnes, de Plambuit, de Publoz, de Panetz, de Crebelley, de la Mauguettaz, de Villars-Bozon, de Peyres-et-Possens, de Moille-Margot, de Clendy, des Vuarennas, d'Exergillod, de la Vraconnaz, de Bugnaux, de l'Alex, d'Envy,

d'Epautheyres, du Séchey, d'Antagne, de la Saussaz, de Saint-Bonnet et de Nonfoux.

Il aurait fallu dix salles de la Grenette pour loger seulement le quart de ces envois. Et, chose plus remarquable encore, tous étaient absolument dignes d'être présentés au public: il y avait quatre mille chefs-d'œuvre.

Vous voyez d'ici l'embarras du jury! Lui en a-t-on assez voulu à ce malheureux jury d'avoir retourné à leurs auteurs la plupart des tableaux, des dessins et des statues! Pouvait-il faire autrement? Il ne les a d'ailleurs pas renvoyés parce qu'il les estimait moins bons que ceux qu'une foule nombreuse admire chaque jour à la Grenette: toutes les œuvres se valant, il a remis au sort le soin de faire un choix. Les numéros des envois ont été jetés dans le chapeau du président; une fillette personnifiant la justice, l'impartialité et l'innocence en a tiré cent cinquante, les yeux bandés, et ce sont ces numéros-là qui sont exposés.

Comme nos lecteurs pourront s'en assurer par eux-mêmes, le sort n'a pas mal fait les choses. Il n'a cependant pas été favorable aux scènes de genre non plus qu'à la sculpture, qui ont été réduites à la portion congrue. Le paysage, en revanche, le paysage alpestre surtout, a vu sortir le plus grand nombre de ses numéros.

Le Salon de la Grenette n'a pas besoin qu'on lui fasse de la réclame: il ne désemplit pas, et l'impression qu'en emportent les visiteurs est celle de l'agréable surprise que leur cause de si belles manifestations artistiques dans un pays qu'on prétend n'être peuplé que d'agriculteurs, de vigneron, de bûcherons, de chasseurs et de pêcheurs.

**Trop beau pour rien faire.**

On nous demande de chômer le 1<sup>er</sup> mai. C'est idiot. Je ne travaille pas les autres jours; pourquoi commencerai-je précisément ce jour-là.

F.

**Les pubioz de Pubioz.**

A la révolution de 1798, les villages et hameaux faisant partie de la paroisse de Saint-Saphorin (Lavaux) voulurent tous posséder leur administration propre et leur municipalité. On eut ainsi un grand nombre de toutes petites communes ayant leur régie, à côté de la chambre générale de régie pour les biens de l'ensemble de la paroisse. C'étaient Publoz, Puidoux, Goay ou Goiz, les Grès, Pully, Longchamp, Cremières, Nanciaux, Tollevaux, Treytorrens, Montelier, etc.

En 1803, la paroisse de Saint-Saphorin forma un cercle et chacune des minuscules communes, à l'exception de Montelier, garda sa municipalité. Ce régime subsista jusqu'en 1809, époque à laquelle eurent lieu, sous les auspices du gouvernement, un partage des biens et une fusion des communes. Dès lors, le cercle de Saint-Saphorin ne compta plus que les quatre communes de Saint-Saphorin, de Chexbres, de Rivaz et de Puidoux. Cette dernière engloba les trois communes de Puidoux, de Publoz et de Cremières.

Publoz était connu par ses peupliers, qui lui donnèrent son nom. Il se rendit célèbre aussi par l'avis suivant que la municipalité avait fait tambouriner sur son territoire :

« La municipalité de Pubioz avise les habi-

tants de Pubioz de se rendre à la mise dai pubioz à Pubioz.

» Lé particuliers que miserant de cé taa dé pubioz sarant fignias de forni dai botons dé pubioz po republiénâ la publiénare dai pubioz à Pubioz.

» Pubioz, lo premi dou ma d'août 1799.  
(Signi) JAN PUBIOZ,  
sindico à Pubioz. »

Livraison de *mai* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: La guerre de guérillas dans l'Afrique du sud, par le colonel Camille Favre. — Trop riche. Nouvelle, par E. Couvreur. (Seconde et dernière partie.) — Un poète hindou. Behramji Malabari, par Ernest Tissot. (Seconde partie.) — Camps de concentration, par le Dr A. Jaquet. — La voix du sang. Roman, par M. Sciobéret. (Cinquième partie.) — Les confessions d'un médecin de nos jours, par M. Reader. (Seconde partie.) — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, américaine, scientifique et politique. — Bureau, place de la Louve, 4, Lausanne.

**Echos de l'au-delà.** — Lors de la nomination de la Constituante, le regretté Frédéric Dubrit n'avait été élu qu'à une voix de majorité. Pour qui connaissait comme lui les caprices inexplicables du scrutin, il n'y avait pas là de quoi se désoler. Et puis, Frédéric Dubrit était un philosophe doublé d'un homme d'esprit; il prenait toujours les choses par leur bon côté.

A l'assemblée convoquée à la Tonhalle, pour donner officiellement connaissance du scrutin aux électeurs, Dubrit monta à la tribune. Il ajusta son pince-nez, sourit malicieusement, puis, commença en ces termes :

« Mes chers concitoyens, somme toute, c'est moi qui suis le véritable vainqueur de la journée: le peuple n'a eu qu'une voix pour m'envoyer siéger à la Constituante, etc. »

**OPÉRA.** — Quelle adorable vieillerie que la *Fille de Madame Angot!* Malgré ses trente ou trente-cinq ans bien sonnés, elle conserve sa fraîcheur d'antan, grâce au flot de mélodies faciles qui la caractérisent et que l'oreille retient sans peine; le livret, plein d'entrain, contribue aussi à son succès. Nos interprètes habituels n'ont pas failli à leur tâche: M<sup>me</sup> Saulier, toujours charmante, sûre de ses effets, conserve les faveurs du public. Remarquable cependant chez elle quelques petites défaillances de mémoire qu'une étude plus approfondie fera disparaître. A.

Dimanche, la *Fille de Madame Angot*.

**Boutades.**

Dans un de nos villages de la montagne, un vieillard était sur son lit de mort. Sa femme s'efforçait de le consoler et l'exhortait à la résignation.

— Que veux-tu, mon pauvre Daniet, y faut bien partir une fois; y faut bien se séparer. Nous pouvons encore bénir le ciel de nous avoir permis de vivre si longtemps ensemble. Et puis, n'est-ce pas, tout n'est pas fini; nous nous retrouverons là haut...

Le vieillard, à ces mots, se retourna contre la muraille en murmurant: « Y ne manquerait plus que ça! »

N. le propriétaire de la scierie de V., a pris l'habitude de s'endormir dès que sa scie marche et de se réveiller dès qu'elle s'arrête. L'autre dimanche, au sermon, il s'endort dès le début, mais le prédicateur s'étant arrêté quelques secondes, N. s'éveille aussitôt en criant: « Samiet, bouta de l'igue; la rêsce crotzé! »

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.